

rend M. Pilot. — " Parfaitement, a-t-il répondu, aucun gouvernement et aucun parti ne songerait à changer le présent état de choses. "

Le gouvernement impérial, frappé du succès de ce système scolaire, a demandé au révérend M. Pilot un rapport au sujet de l'origine et du progrès de ce régime. Il a préparé ce rapport, qui est très volumineux, et qui va être déposé incessamment sur le bureau de la Chambre des Communes. Ce document sera probablement cité fréquemment dans les débats qui auront lieu relativement aux questions d'éducation, dans le parlement britannique.

Voilà un bel exemple pour nos fanatiques de Winnipeg et d'ailleurs. La majorité à Terre-Neuve est protestante et anglaise comme au Manitoba. Cependant elle n'a pas craint d'établir et de soutenir un système d'écoles confessionnelles qui donne satisfaction à toutes les croyances. Elle respecte les droits de la conscience. Elle ne veut opprimer personne, et elle comprend qu'un peuple chrétien et civilisé doit faire une place d'honneur à la religion dans ses écoles. Et comme résultat, son système scolaire donne la plus complète satisfaction.

Les Greenway, les Martin, les Cameron, les Sifton devraient aller prendre des leçons de tolérance et de progrès à Terre-Neuve.

On l'a dit souvent, et avec raison; pendant que les Anglais habitant l'Angleterre revenaient de l'intolérance à la justice, leurs héritiers puritains du Canada et des Etats-Unis s'engageaient dans une voie toute autre. L'Angleterre y a gagné en paix et en sécurité. Qui sait même si cela n'a pas désarmé, pour un temps du moins, le bras vengeur de Dieu, prêt à s'abattre sur la nation coupable de crimes jusqu'ici restés apparemment impunis? Les Etats-Unis ont reçu, pour leur part, un premier châtiment dans l'indifférentisme, qui tue la force morale du peuple, et ce châtiment en appelle d'autres qui viendront à leur heure, si le pays ne revient à des principes vivifiants. Le Canada, lui, paisible tant que la question religieuse n'a pas été soulevée par la destruction pratique des garanties que la constitution apporte à la liberté d'enseignement, est aujourd'hui en proie à une agitation sourde, qui se traduira tôt ou tard par des résultats déplorables. Il n'est pourtant pas nécessaire d'être bien éclairé pour profiter des enseignements qui se dégagent de cette philosophie de l'histoire.

---

Nous détachons, d'une "Lettre des Archevêques et Evêques de la Province St Boniface aux Vénérables Archevêques et Evêques des diocèses de la Province de Québec," la déclaration suivante relative à la question des écoles du Manitoba :

Les écoles publiques et séparées, là où elles existent, n'ont, en certains lieux, qu'une existence précaire. *Vous n'ignorez point,*